



JOURNEE DE LA POESIE DANS LES ECOLES DE FLEVILLE

A l'initiative de M. le Ministre de la Culture, il a été institué une journée de la poésie. Après avoir consulté les membres du Corps Enseignant, FLEVILLE LOISIRS a décidé d'organiser pour les écoles primaires de FLEVILLE un concours des meilleurs poèmes.

La participation des enfants a été au-delà de toute espérance, étonnant les plus optimistes. C'est plus de 100 poèmes qui ont été soumis à un jury composé : du responsable du Ministère du Temps libre, de poètes déjà primés, et de diverses personnes amoureuses elles aussi de la poésie.

C'est le Samedi 14 Mai 1983, sous le chapiteau installé à l'occasion de la fête patronale, qu'a eu lieu la remise des récompenses. Pour la première fois, les deux écoles étaient réunies sous le même toit. Le Corps Enseignant et les organisateurs eurent bien du mal à contenir tout ce petit monde impatient de connaître le verdict.

Après une brève allocution d'Henri CASSIN qui remercia les personnalités ayant bien voulu honorer de leur présence cette petite cérémonie :

- . M. LE BRASSEUR, Maire de FLEVILLE
- . M. MATHIEU, représentant le Ministère du Temps libre
- . M. BOULANGER, Adjoint au Maire
- . Mme CANU et Mme CASSIN, Membres du jury
- . Les Conseillers Municipaux présents
- . Les Membres du Corps Enseignant.

Il fut procédé à la remise des prix, et chaque enfant a pu lire son poème devant l'assistance. Des médailles offertes par le Ministère du Temps libre et des livres récompensèrent les premiers. Chacun a eu droit à un diplôme de participation et à une boisson. Que toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée, notamment le Corps Enseignant et la Municipalité, se voient ici remerciées, en souhaitant un succès encore plus grand dans les années à venir.

PALMARES

GRAND PRIX :

FLEVILLE CENTRE - Sébastien THIRIET, CM1
FLEVILLE NORD - Martine SAUNIER, CE1

1ER PRIX :

CE1 FLEVILLE CENTRE - Elisa KOKOT
FLEVILLE NORD - Guénaelle MARIN
CE2 FLEVILLE CENTRE - Julien MOREL
FLEVILLE NORD - Ursula BLAISE
CM1 CM2 FLEVILLE CENTRE - Patrice DERRIERE
CM1 FLEVILLE NORD - Alexandre CANU
CM2 FLEVILLE NORD - Virginie HABERER

2EME PRIX :

CE1 FLEVILLE CENTRE - Christophe BAROTIN
FLEVILLE NORD - Manuel MARTIN
CE2 FLEVILLE CENTRE - Cécile BERTIN
FLEVILLE NORD - Arnaud GAUTHIER
CM1 FLEVILLE NORD - Cyrille BOBIN
CM1 CM2 FLEVILLE CENTRE - Chris JAFFRA
Nicolas JEANDEL
CM2 FLEVILLE NORD - Virginie BERQUE

PRIX D'ILLUSTRATION :

CM2 FLEVILLE NORD - Stéphane VAUTHIER
CE2 FLEVILLE CENTRE - Line PORTERO

PRIX D'ORIGINALITE :

CM2 FLEVILLE NORD - David OTHENIN
(texte et illustration)

Petite Hirondelle
Toi qui as des ailes
Vole jusqu'au ciel
Et fais nous du soleil
Et chante tes ritournelles

Martine SAUNIER, CE1 FN

Les Nouilles poétiques

J'ai mangé des spaghettis
Avec la Reine d'Italie
J'ai mangé des coquillettes
Avec une duchesse Coquette
J'ai mangé des macaronis
Avec l'Emir d'Arabie
Mais c'est avec ma grenouille
Que je préfère manger des nouilles.

Sébastien THIRIET CM1 FC



Photo prise à l'issue de la remise des prix

LE 3^{eme} AGE A FLEVILLE

La sortie du Club du 3^{eme} Age s'est déroulée le 26 Mai.
Au programme : une visite guidée du principal ouvrage de la Ligne MAGINOT, le HACKENBERG. Et c'est dans le petit train électrique que nous nous sommes rendus dans un bloc de combat. Ensuite, un excellent déjeuner fut servi à SIERCK-les-BAINS.

Le retour s'effectua par METZ avec une petite halte pour le traditionnel pot de l'amitié. L'arrivée à FLEVILLE se situa vers 18 h. 30. Les participants heureux d'avoir passé une bonne journée se promettaient de se retrouver en Septembre, en espérant que le soleil sera au rendez-vous.

Monsieur le Maire, Mme KOKOT, M. COLLIN de la Muncipalité, ainsi que M. RENAULD, Mme STEITZ, M. HENQUEL du Bureau, participaient à cette agréable sortie et furent heureux de constater la vitalité du 3^{eme} Age de notre Commune.



LES DONNEURS DE SANG A L'HONNEUR

Sympathique réception en Mairie où Monsieur MONANGE, Directeur des Equipes Mobiles et Messieurs BERTHAUD et BAJOLET, Présidents de l'Amicale des Donneurs de Sang ont remis les diplômes et médailles aux donateurs de notre Commune. Après la projection d'un film démontrant les divers emplois et le rôle du sang dans notre corps, Monsieur MONANGE a répondu aux questions de l'assistance nombreuse à cette occasion. Après que Monsieur LE BRASSEUR eut remercié les personnes qui ont eu la gentillesse de répondre à l'invitation, il fut procédé à la remise des médailles. Un vin d'honneur fut servi pour clôturer cette réception.

Ont été médaillés au cours de cette cérémonie :

MEDAILLE D'OR 2 ETOILES

. M. VIOTTI Roland

MEDAILLE D'OR 1 ETOILE

. M. HOUSSEAU Pierre

MEDAILLE D'OR

. Mme VAXELAIRE Mireille, Mme EGGIMAN Marie-Claire
. Mme DUCRET Jeanne, M. MUNSCH Daniel, M. JANOT André
. M. BERTIN Gaston, M. GERARDIN Denis.

MEDAILLE D'ARGENT 1 ETOILE

. M. CREUSAT Guy, M. VECK André, M. DUCRET Jacques.

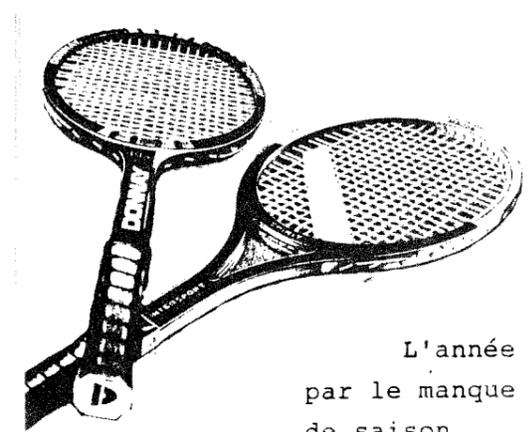
32 personnes ont par ailleurs été médaillées pour plus de 5 dons et ont reçu une médaille d'argent.

TOUTES NOS FELICITATIONS.

Les personnes qui n'auraient pu venir chercher leur diplôme, peuvent le réclamer en Mairie.



Les Médaillés



TENNIS CLUB DE FLEVILLE

L'année bat son plein malgré un début de saison difficile par le manque de soleil. Le Club affiche complet jusqu'à la fin de saison.

Nous sommes enthousiasmés de la prochaine concrétisation du troisième court de tennis avec l'apport d'une aire d'entraînement, pour lesquels le Club apporte une substantielle participation financière.

Nos équipes de Lorraine ont terminé leur championnat et celles du Challenge de la Moselle s'appliquent en ce moment à faire de bons résultats.

Une seule ombre à notre tableau : le manque de salle couverte tant sur la Commune qu'à l'extérieur, provoque un arrêt quasi total en période hivernale (ce qui cette année a plutôt pris une allure de record).

Cependant, le prêt d'une salle à la Mairie nous permettra, dès Septembre, d'assurer un entraînement technique par audiovisuel avec le matériel vidéo du Club. Matériel qui permet le ralenti et la décomposition systématique des gestes essentiels. Les films faits sur le vif, permettront à nos compétiteurs et nos jeunes de corriger leurs gestes en se voyant sur écran.

Nous espérons que tous ces efforts d'équipement nous apporteront rapidement d'autres classés dans notre Club.

Nous organisons un tournoi interne dans la première quinzaine du mois de Septembre et nous souhaitons que le maximum de nos Membres y participent.

Il est rappelé que les permanences cessent le 16 Juin (ce sera le dernier avant les grandes vacances). Elles reprendront le premier Jeudi de Septembre. Que les Membres qui pensent avoir des Invités pendant les congés prévoient de se munir de tickets en conséquence de cette interruption.

Nous souhaitons à tous d'excellents congés 83, ensoleillés surtout.

Le Comité.



A.S. FLEVILLE HAND-BALL

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 17 juin 1983.
L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan de la saison.
- Engagement des équipes et les effectifs.
- Election du Bureau.

*** Le bilan de la saison écoulée s'avère plutôt positif sur le plan financier puisque le budget est équilibré, il ressort même un léger excédent de clôture. Il l'est beaucoup moins en ce qui concerne les résultats.

L'équipe 1 termine 7° sur 9, mais se maintient en Honneur Régionale.
L'équipe 2 termine 7° sur 10 en Honneur Départementale.
L'équipe féminine termine à la dernière place de son groupe.

*** L'engagement des équipes doit être fait avant la fin du mois de juillet. Il est à noter que l'équipe 1 qui est l'équipe fanion, ne pourra être maintenue à son niveau que dans la mesure où l'effectif le permet.

A ce propos nous invitons toutes les personnes aimant ce sport, que ce soit comme joueur, ou pour l'encadrement des équipes, à venir s'inscrire chez M. Gaston EGGIMANN 8 rue de Manonchamp. Nous recherchons notamment des joueurs en catégorie "sénior masculin" où l'effectif est insuffisant pour l'engagement de deux équipes.

Nous souhaitons également que les jeunes garçons et les jeunes filles se manifestent, car, il est indispensable que nous ayons des équipes engagées en catégories "minime" et "cadet" pour assurer la relève, et du même coup la survie du hand-ball à FLEVILLE.

*** Voici la composition du Bureau après les élections :

Président : M. EGGIMANN Gaston	Trésorier : M. GIRARD Bernard
Vice-Président: M. MOUROT Patrick	Trésorier-Adj.: M. DUCRET Jean
Secrétaire : Mme DUCRET M. Josée	Membres : M. BOULANGER Alain
Secrétaire-Adj.: M. PAULUS Alain	M. DUCRET Jacques
	M. MARTIN Serge

Information : La visite médicale et les licences se feront à la fin du mois d'août. La date exacte sera communiquée par voie de presse.



FLEVILLE LOISIRS

Une année bien remplie. Avec le retour des beaux jours approchent les vacances et le temps des bilans. Pour nous, il est très positif à la vue du nombre de licenciés. Toutes les sections sont en augmentation, c'est le signe que nous avons toute votre confiance, et que les activités qui vous sont proposées plaisent et vous apportent tout ce que vous désirez y trouver. L'année 83-84 verra le développement des activités sportives, et nous mettrons l'accent sur le culturel qui a tendance à stagner. Je dresse là maintenant un rapide bilan de nos principales activités. Merci, à tous ceux qui les font fonctionner et bonnes vacances à tous.

Le Président
H. CASSIN

FOOTBALL :

Responsable technique : Alain BLAISE
Assisté de : Eric BERTRAND, Christian CAYEUX, Marceau EHLE

72 licenciés en cinq équipes. Les poussins ont gagné le critérium de printemps, les séniors seront en division supérieure la prochaine saison et joueront le dimanche après-midi, sur le terrain que mettra à notre disposition la Mairie à la rentrée. Toutes les autres équipes se sont bien comportées. Les personnes désirant évoluer à FLEVILLE l'an prochain doivent s'inscrire dès maintenant au Siège de l'Association.

JUDO :

Responsable : Lionel TASSIN
Professeur : Pascal L'HOTE

48 licenciés en double appartenance F.F.J.D.A. et U.F.O.L.E.P. Le nombre de participants nous oblige à faire deux cours le mardi et le vendredi. Nous avons eu au sein du Club, un sélectionné pour les championnats de FRANCE UFOLEP (Isabelle DROUIN) et un sélectionné pour les interrégionaux FFJDA (Bruno ROHEN). Les cours reprendront le mardi 7 Septembre à partir de 18 h. Les inscriptions se feront sur place.

CROSS :

Responsables : Roland BERQUE - Daniel FORT

Il n'est plus à démontrer la vitalité de notre section Cross qui comprend 62 personnes. Les éloges qui sont faites par tous les partenaires du TROPHEE SPORTS LOISIRS sont pour nous un réconfort, et une raison de continuer.

GYMNASTIQUE :

Responsable : Melle DUFOUR Dominique
Professeur : M. BREDA

30 licenciés, cette activité en pleine progression a terminé la saison à 18 personnes. Bons résultats comparés aux années passées, où à l'arrivée des beaux jours sonnait le déclin de cette activité.

AEROBIC :

Responsable : Isabelle TEDESCO

FLEVILLE LOISIRS s'est mis au goût du jour et fait maintenant de ce qu'on appelle habituellement de la Gym Tonic. 14 personnes fréquentent cette gym musicale commencée le 4 Mai. La rentrée verra probablement un nombre important de fréquentation que nous devons limiter malheureusement faute de place.

SKI :

Responsable : H. CASSIN

29 licenciés. Le manque de neige, la pluie n'a pas permis que cette activité fasse des week-end comme l'an passé. Une personne a fait un stage de moniteur et l'an prochain, les sorties probablement jumelées avec NEUVES-MAISONS seront en augmentation.

CINE-CLUB :

Responsable : Nadine MANNIER

Fréquentation moyenne 18 personnes.

Le programme des films sera revu pour 82-83 et nous ne manqueront pas de mettre des films récents et populaires.

FETE PATRONALE 1983 :

800 participants au cross, 28 équipes au concours de pétanque, 48 participants au concours de pêche et une superbe ambiance ; plus de 20.000 F. de lots distribués. Voilà résumé en quelques mots toute notre fête patronale, il n'y a pas de commentaire à faire, si ce n'est qu'à vous remercier tous pour votre aide et votre participation.

Remercions aussi la section JUDO qui, par sa superbe démonstration sous le chapiteau avec le Club de TONNOY, a démontré toute sa vitalité et les progrès qui

ont été faits depuis sa création.

Pour l'année prochaine, il est d'ores et déjà prévu de faire le bal du Samedi soir privé et sur invitation. L'orchestre de Claude MAXIMS et son animateur ont été retenus. Ce sera pour tous les habitants du village l'occasion de se retrouver chez eux et entre amis.

Passons rapidement sur le reste des activités :

- La photo qui, avec quelques adeptes, permet de fixer les différentes phases de la vie de notre Association, et qui chaque année, depuis trois ans maintenant, s'occupe des photos de fin d'année dans les différentes écoles.

- Les soirées détentes : soirée Couscous, soirée brochettes, méchoui, réveillon, ont toujours attiré beaucoup de monde et ce n'est que l'exiguïté de la salle qui fait que nous ne pouvons accueillir plus de monde.

FLEVILLE LOISIRS a maintenant 7 ans et de nombreuses activités. Nous faisons appel à toutes les personnes qui pourraient nous donner, suivant leurs compétences, le coup de main qui nous ferait grand plaisir. Nous ne manquerons pas, dans le prochain bulletin, de vous faire le compte-rendu de notre Assemblée Générale et de dresser le calendrier de nos activités, afin que vous puissiez suivant votre temps libre venir nous rejoindre.



Fête Patronale 83 - Les gagnants du concours de Pétanque.

KERMESSE DE L'ECOLE MATERNELLE CENTRE

Dimanche 12 Juin

Sous un soleil radieux, enfants, parents et amis ont profité au maximum des jeux mis à leur disposition. La pêche à la ligne remporta le plus vif succès comme à l'accoutumée chez les petits. Quant aux autres stands : fléchettes, balance à équilibrer, bouteilles à bager, poupée à sauver de la noyade, cham-boule-tout toujours aussi bruyant, ont réjoui petits et grands. Les adultes ont trouvé de quoi s'amuser avec les quilles et nos deux lapinodromes. Les bambins grâce au lapin blanc ont remporté des lots de leur choix ; quant au lapin noir, il termina sa dure journée entre les mains d'une gracieuse petite fille après avoir fait gagner un couple de pigeons à un papy radieux.

Il faisait chaud, la buvette désaltéra chacun selon son désir. La faim et la gourmandise attirèrent une grande foule au rayon pâtisserie abondamment garni par les mamans.

Nous remercions Organisateurs et Participants et nous espérons que chacun gardera un très bon souvenir de cette journée ...

à l'année prochaine ! ...

Madame THIRIET
Madame PIERRE.

Comite de Parents F.C.P.E.

Dans le Bulletin Municipal N° 25 d'Avril 1983, nous vous avons présenté la Section Locale de la F.C.P.E.

- . son fonctionnement
- . ses actions
- . sa place dans la communauté éducative locale
- . ses objectifs.

L'année scolaire n'est pas tout à fait terminée et déjà nous devons songer à la rentrée de Septembre, car l'Administration a pris la décision le 25 Avril dernier de fermer une classe à l'Ecole Primaire de FLEVILLE Nord.

Informés début Février des intentions de l'Inspection Académique, les responsables de notre Section ont immédiatement mis en oeuvre une stratégie d'action, afin de faire obstacle à ce projet qui détériorera sérieusement la qualité des conditions de scolarisation des enfants, par une surcharge anormale de la classe de cours Préparatoire/CE 1 à la rentrée de 83.

Après plusieurs entretiens et un courrier échangé le 5 Février avec M. le Maire, une réunion s'est tenue le 11 Février en Mairie avec la participation de L'Inspectrice Départementale, des Directeurs d'Ecoles de FLEVILLE Nord, des Représentants de la Municipalité et du Syndicat National des Instituteurs, réunion au cours de laquelle les propositions de l'Administration nous ont été confirmées.

Il a alors été décidé que :

- . la Mairie et notre Section adressent un courrier aux Conseillers Généraux siégeant au Conseil Départemental de l'Enseignement Primaire, qui statue en dernier ressort, pour leur signifier notre désaccord,
- . le Conseil Municipal prenne une délibération dans le sens du refus du projet (position confirmée par la nouvelle Equipe Municipale issue des élections du 6 Mars)
- Le 25 Avril 1983, le Conseil Départemental (auquel la F.C.P.E. ne participe pas) confirmait la proposition faite en Janvier.
- Le 9 Mai, l'Inspecteur d'Académie "autorisait" la fermeture projetée, dès la rentrée de Septembre;
- Le 24 Mai, nous demandions une entrevue avec l'Inspecteur d'Académie pour lui confirmer notre refus et exprimer nos positions. En réponse, celui-ci nous renvoie auprès de l'Inspectrice Départementale qui s'était déjà avouée sans pouvoirs, dès le 11 Février.
- En dernier ressort, nous avons sollicité l'appui du Député de notre Circonscription afin qu'il confirme notre demande à l'Académie.

Nous espérons que lorsque paraîtra ce bulletin, nos ultimes démarches auront pu trouver un début d'aboutissement.

Notre Conseil Local aura entre temps tenu une réunion le 14 Juin, afin d'étudier les suites à donner à notre action et d'envisager des formes pratiques d'opposition à mettre en oeuvre avec les parents :

- . avant les vacances
- . à la rentrée, le cas échéant.

° °
°

Voici décrit le déroulement des démarches de notre Section avec le Comité de Parents de l'Ecole Primaire de FLEVILLE Nord. Ces démarches ont toujours été entreprises en concertation avec les élus locaux et les enseignants et nous espérons, pour nos enfants, que l'Administration sursevoie à cette fermeture qui, si elle devait être effective, rendrait les conditions d'accueil et de scolarisation intolérables pour cette rentrée et risqueraient de peser lourd dans la suite de la scolarisation des enfants arrivant au CP dans de telles conditions.

Affaire à suivre ...

° °
°

En attendant, nous vous souhaitons bonnes vacances à tous et nous vous donnons rendez-vous en Septembre pour notre Assemblée Générale Annuelle.

Le Président de la
Section Locale F.C.P.E.

J. FRANCAIS

UN NOUVEAU LOTISSEMENT A FLEVILLE

" Les Hauts de Liomont "

Au bord du vallon où se trouve blotti le village de Fléville et au-dessus du lotissement de Fleurychamp, il est un lieu-dit appelé autrefois "Les Hauts de Liomont" qui était enclavé dans une section cadastrale dite de Liomont.

C'est en ce lieu-dit de Fléville et sur une surface d'environ 6 hectares 70 qu'est projeté un lotissement de 98 pavillons pour lequel le permis de construire vient d'être accordé en date du 2 juin 1983.

Fléville Centre s'est d'abord étendu vers l'Est, là où le terrain s'y prêtait le mieux puis vers le Sud-Ouest avec le lotissement Promogim et maintenant voici que l'urbanisation grimpe la colline vers le Sud et vers la route A33.

Du haut de ces 265 mètres, on aperçoit le village à ses mieds puis toute la grande étendue verdoyante des champs et forêts, sans cheminées d'usines, vers Nancy Laneuveville et St Nicolas ; c'est un beau paysage lorrain ponctué par ces routes bordées de peupliers qui donnent à l'environnement son caractère et son identité.

Peu de promeneurs vont sur ces hauteurs mais la flore y est abondante et riche ; au soleil couchant, on perçoit la grande ombre du versant de Ludres. Il est encore temps aux Flévillois d'aller y rêver et d'y regarder un paysage insolite avant qu'il ne soit remis entre les mains d'un promoteur pour être bouleversé et transformé.

M. l'Abbé Deville, curé de Custines est par héritage familial propriétaire du terrain en question. Issu lui-même d'une famille Messine ancienne qui a quitté cette partie de la Lorraine après 1870 et s'est installée à Nancy, il se trouve être par sa mère détenteur de la ferme des Baraques de Ludres qui est exploitée par MM. CHONE. Petit à petit, des morceaux de cette exploitation deviennent des lotissements qui, ajoutés à d'autres, donnent dès à présent à notre commune voisine de Ludres son aspect de petite ville à habitat plus ou moins dispersé.

Pour la parcelle des Hauts de Liomont, le promoteur choisi est une maison parisienne connue qui fut alliée à des intérêts d'Outre-Atlantique, mais est depuis devenue tout à fait indépendante, elle a simplement gardé une raison sociale anglaise EUROPEAN HOMES, ce qui signifie "Maisons Européennes".

Divers lotissements de grande envergure ont été réalisés par cette société dans tout l'Hexagone, avec le dernier en date dans la région orléanaise et les visites effectuées dans ces réalisations ont permis de montrer la qualité du travail. C'est pourquoi, le Conseil Municipal de Fléville a donné un avis favorable à ce projet.

Le plan ci-joint donne une idée de l'ordonnement des pavillons et l'architecte M. LEVASSEUR a prévu sur une superficie globale de 66500 m², des espaces verts pour 45600 m² soit plus de 70 % et une surface habitable de 10617 m².

Ce sera donc 98 pavillons qui seront vendus clés en main avec un programme échelonné sur plusieurs années suivant la réussite de l'opération. La surface de chaque parcelle variera de 450 à 600 m² selon le choix de l'acheteur.

Ils portent les noms de pierres semi-précieuses et ainsi, il est projeté :

15 pavillons	Sardoine	d'une surface de	115 m ²
18 pavillons	Agathe	d'une surface de	158 m ²
19 pavillons	Coralline	d'une surface de	109 m ²
16 pavillons	Malachite	d'une surface de	98 m ²
30 pavillons	Topaze	d'une surface de	79 m ²

A cette surface, s'ajoutent les annexes telles que : garages simple ou double, buanderie, chaufferie ; et ce total représente en fait 46 pavillons de 4 pièces et 52 pavillons de 6 pièces.

Point de sous-sol et la source d'énergie sera le gaz pour le chauffage, la cuisine et l'eau chaude ; cette alimentation en gaz de ville ou de Hollande, donc sans citerne, proviendra de la zone industrielle de Ludres et permettra notamment d'amener une canalisation à travers toute la rue Léon Ducret ainsi qu'une partie de la rue du Château. Les riverains de ces 2 rues jusqu'à la Mairie, dans un premier temps, pourront donc bénéficier de l'implantation de cette conduite de gaz de ville.

L'environnement de ce lotissement sera nous dit-on particulièrement soigné, à l'image du reste de ce que l'on fait Outre-Atlantique et devra avoir l'aspect d'une cité verte et reposante. Ainsi l'espace entre la maison et la rue est sans clôture, seule une clôture verte sera admise sur l'arrière de la maison ; des mails piétonniers seront également aménagés.

On peut aussi penser qu'avec cette formule nouvelle dans notre région, les habitants vivront dans une atmosphère paisible et de bonne entente ; l'accès à la cité verte pourra se faire depuis le village et vers l'extérieur sur un carrefour qui sera aménagé sur le CD 73, la voie qui nous relie à Ludres et à environ 200 mètres en contrebas du pont qui dessert l'A.33.

C'est très prochainement que le promoteur ouvrira une zone modèle où chacun des 5 types de pavillons sera exposé pour permettre aux acheteurs de faire leur choix et l'édification d'une première tranche d'environ 30 maisons dans le bas du lotissement vers le chemin de Liomont, sera abordée dès qu'un certain nombre de pavillons seront vendus.

Il n'est pas aisé dans la conjoncture actuelle de trouver les moyens de financement de pareilles maisons dont le prix peut varier de 350 à 600.000 FRF. C'est pourquoi et afin de faciliter l'acquisition, l'ensemble du lotissement bénéficiera des conditions de prêts d'aides par l'Etat dits prêts P.A.P. ou prêts d'accession à la propriété.

L'intervention de l'Etat se manifeste et se traduit dans ce cas par une diminution du taux d'intérêt et s'ils ne sont pas d'un montant très élevé, les prêts sont en revanche dispensés d'un apport personnel.

Il ne nous appartient pas de rentrer dans les détails mais il arrive que dans un lotissement de ce genre, le montant du prêt puisse être de 70 à 80 % du prix de vente suivant les cas, et l'intérêt avec un différé de 2 ans serait de 9,95 % pendant les 5 premières années puis de 12,55 % pendant les 2 suivantes et enfin de 13,70 % pendant les 3 dernières années, ce qui donne un annuel théorique d'un peu plus de 11 % suivant la durée du prêt.

Opération Groupée
“ Les Hauts de Liomont ”
Plan de Masse (figuratif)

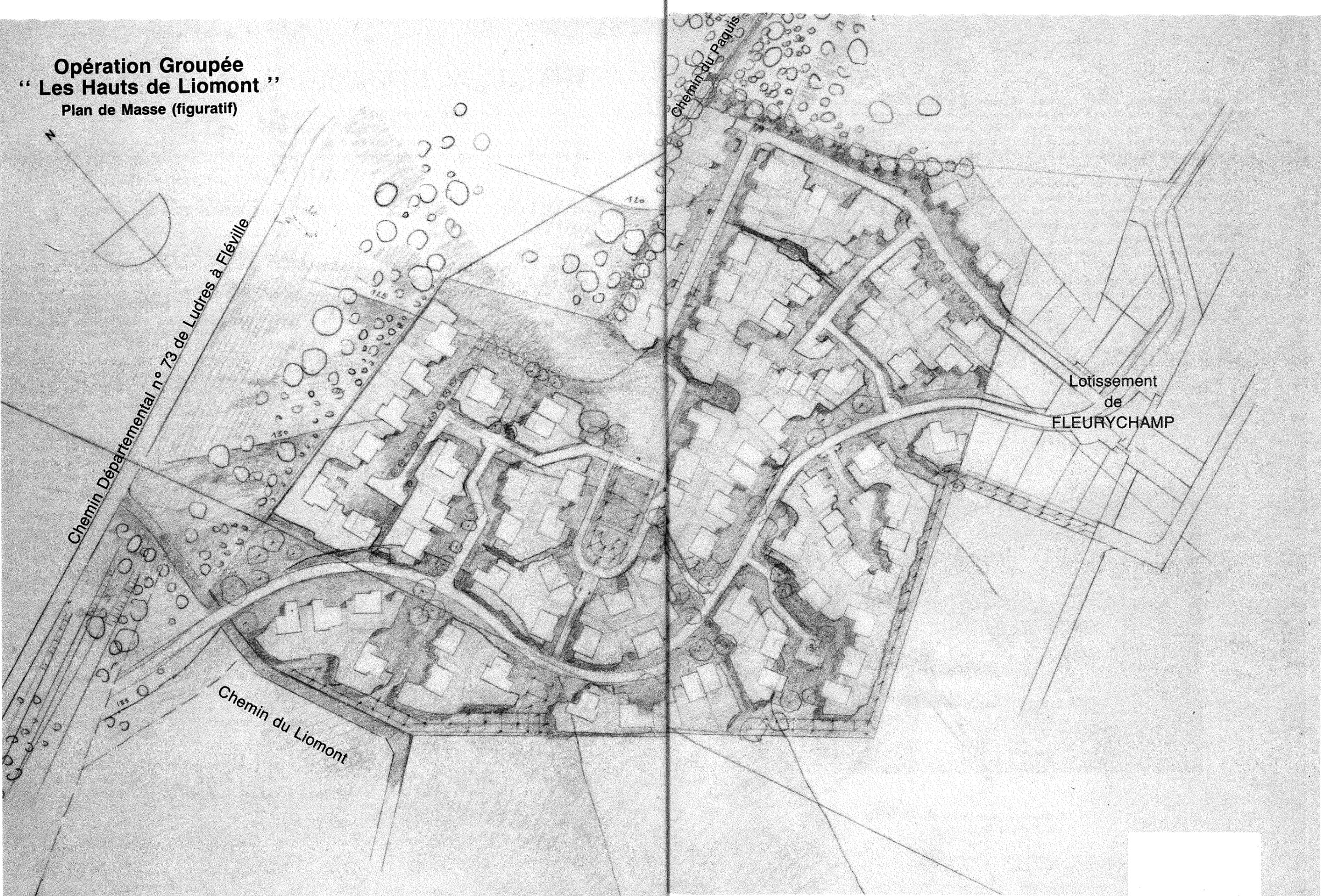
N

Chemin Départemental n° 73 de Ludres à Fléville

Chemin du Paguis

Chemin du Liomont

Lotissement
de
FLEURYCHAMP



Notre propos s'en tiendra là car il n'intéresse que les futurs acquéreurs mais il paraît nécessaire cependant, que tous les habitants de la commune connaissent les détails de ce projet dont l'importance n'est pas à sous-estimer puisqu'il s'agit d'une urbanisation nouvelle et d'un apport de population qui pourra être de plus de 300 Personnes.

Les opérations de lotissement comme chacun le sait, sont assorties d'un apport du promoteur à la commune afin de lui permettre de faire face du fait de l'augmentation de population à certains travaux d'investissement rendus nécessaires. Dans le cas du lotissement de Liomont, la municipalité recueillera le montant de la taxe d'équipement, soit 5 % qui sera réglée en 3 annuités et dont l'affectation sera décidée ultérieurement.

Il n'est pas encore possible au moment où cette opération commence de dire quel sera son succès, gageons seulement que les nouveaux arrivés trouveront une qualité de vie agréable dans notre commune et s'intégreront dans notre vie communautaire.

C'est certainement pour le moment aussi l'opération la plus importante de Fléville après la ZAC de Fléville Nord et peut-être l'une des mieux situées.

Elle retiendra donc toute l'attention de la municipalité qui en suivra avec beaucoup de rigueur tout le déroulement et l'aboutissement.



*Un des cinq types de pavillon
des " Hauts de Liomont "*